



**ENSEMBLE, IMPOSONS LE RESPECT POUR NOS MÉTIERS ET POUR LES SERVICES PUBLICS !
PLUS NOUS SERONS NOMBREUX, PLUS NOUS SERONS ENTENDUS !**

Les Agents de la DASCO, il est temps de faire du bruit !

Dans un contexte où les réformes sociales sont gelées, où les aides sont menacées et où les travailleurs sont les premiers à payer l'instabilité politique, notre mobilisation est essentielle. Plus de deux millions de personnes ont participé aux mobilisations de septembre et octobre 2025 dénonçant les politiques d'austérité et les attaques contre les droits sociaux, la suppression de postes dans la fonction publique. D'ailleurs, la **CGT Affaires Scolaires** s'est mobilisée pour bloquer la Direction des Affaires Scolaires le 7 Octobre pour dénoncer les **400 millions d'euros de coupe budgétaire** au sein de la Ville de Paris et les conséquences sur notre direction et dans nos établissements scolaires, nos services en CASPE.

Nos écoles et nos services sont à bout de souffle. Chaque jour, nous faisons face à :

- Des conditions de travail qui se détériorent à vue d'œil ;
- Un sous-effectif chronique qui met en péril nos missions ;
- Une pression constante et une précarité qui s'installe durablement ;
- Une explosion des arrêts maladies, symptôme d'un système à bout.



Nous ne pouvons plus continuer ainsi, il est temps de nous faire respecter. Il est temps d'agir.

La CGT affaires scolaires a déposé un préavis de grève du 8 au 31 octobre 2025.

NOS REVENDICATIONS SONT CLAIRES :

- Titularisation des agent.es vacataires et contractuels par leur mise en stage immédiate ;
- 1 ASEM classe ;
- Reconnaissance du travail éducatif des ASEM auprès des enfants ;
- Mise en place du groupe de travail sur le métier d'ASEM à la Ville de Paris ;
- Embaucher des ATE et diminuer la surface des locaux prévue par agent.es ;
- Revoir le protocole animation présentée le 23 septembre qui ne répond pas aux revendications des agent.es et des organisations syndicales ;
- Passage en catégorie B de tous les agent.es des centres de ressources centraux par l'ouverture d'un examen professionnel spécifique pour 36 postes ;
- Limitation des regroupements de centres de loisirs à 2 accueils maximum ;
- Abaissement du taux d'encadrement à 1 adulte pour 1 enfant en situation de handicap dans tous les Centre de loisirs à Parité (CLAP) ;
- Création d'un statut et d'une prime spécifique pour les agent.es des CLAP ;
- Ouverture de poste et diminution du nombre d'écoles par secteur pour les TSO ;
- Passage en maîtrise pour les TSO de la DASCO ;
- Maintien de tous les postes des ATEE malgré la suppression de leur mission restauration en cours ;
- CDI ou titularisation pour les ATEM dans les écoles maternelles à temps complet ;
- Augmentation du nombre de formations annuelles attribuées aux agent.es pour intégrer la préparation au reclassement et à la mobilité ;
- Augmentation immédiate de l'IFSE de 400€ ;
- Attribution de la prime école complexe à tous les agent.es des écoles concernées ;
- Attribution de la prime IULE à tous les agent.es de l'Académie des langues ;
- Arrêt des mises en retraite pour invalidité ;
- Paiement immédiat des soins dans le cadre des bons de prise en charge pour les agent.es en accident de travail ou en maladie professionnelle.

**NOUS REFUSONS D'ÊTRE LES VICTIMES D'UN MANAGEMENT TOXIQUE ET
DE CONDITIONS DE TRAVAIL INDIGNES DE NOS MISSIONS**

**La CGT Affaires Scolaires appellera l'ensemble des agents de la DASCO à
participer aux journées de grève et d'actions si satisfaction n'est pas donnée !**

